Public cible :
Gestionnaires conseils opérateurs sociaux (TC action sociale)
Gestionnaires maîtrise des risques. Autres métiers AS

Pré-requis :
Si stagiaire en poste depuis moins d'1 an -> Formation à suivre intégralement et dans l'ordre des modules
Si stagiaire en poste depuis plus d'1an -> picking autorisé

Modalités pratiques
Durée : 14 heures réparties sur des séquences de 3.5 heures

Calendrier - Lieux :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :
Classe virtuelle

COÛT STAGIAIRE :
150 €

Modalités animation :
Classe virtuelle sous Teams

Intervenant :
Formateur Institutionnel

Effectif :
Un groupe de 8 agents Caf minimum

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :
En 2023 : 88 % (27 stag / 2 sessions) / En 2022 : 82 % (48 stag / 4 sessions)

Avant 2024 - AFC – Bloc gestion vérification - Module 1 : Missions-enjeux, partenaires et environnement métier des aides financières collectives - CLASSE VIRTUELLE

MAJ : Lundi 27 novembre 2023

Objectifs professionnels :

Objectifs – Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Décrire le cadre général de l'action sociale
- Situer la branche famille et définir ses missions et ses enjeux
- Distinguer le fonctionnement des organismes et le rôle des acteurs (Cnaf, Caf, Directeur, CA ...)
- Connaître la politique d'action sociale de la branche et le cadre budgétaire
- Comprendre le rôle des acteurs et des partenaires internes à la Caf
- Connaître les différents services et équipements promus par les Caf
- Identifier les principaux partenaires de la Caf, leur rôle, et champs de compétences, les types d'aide auxquels ils peuvent prétendre
- Comprendre les grandes étapes de la gestion de projet, les opérateurs
- Adapter sa posture professionnelle et développer une offre de service en direction des partenaires et des bénéficiaires des AFC basée sur les grands principes de la relation de service et de la communication

Contenu :

PROGRAMME EN DISTANCIEL

- Rappel historique

- L'organisation de la branche famille, ses missions et ses enjeux, les rôles des instances
- La politique d'action sociale de la branche
- Les points essentiels de la COG
- Les partenaires d'action sociale, intercommunalité
- La Convention Territoriale Globale
- Le cadre budgétaire
- Les services et équipements destinés aux familles et leurs enfants
- La relation de service

Méthode pédagogique :

Les modalités pédagogiques allient apports théoriques et exercices pratiques

La mobilisation de la réflexion du stagiaire qui, à partir de cas concrets ou de situations quotidiennes, doit faire appel à des modes de raisonnement et de résolution de problèmes susceptibles de l'aider dans la compréhension de la Branche famille, de sa Caf et de son métier.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour

l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43